

Les conséquences de l'expérience précoce du décès parental sur la trajectoire scolaire des enfants au Burundi

Claire KERSUZAN

Comptrasec/Iedub, Université de Bordeaux

La mort d'au moins un parent est un événement traumatique pour les enfants qui en font tôt l'expérience. À côté de l'éventuelle détresse émotionnelle qu'elle entraîne, elle prive l'enfant d'un soutien socio-affectif et/ou matériel qui peut être nécessaire à son bien-être. Elle peut ainsi hypothéquer de nombreuses dimensions de son parcours de vie, dont sa trajectoire scolaire. Depuis les années 1990, un grand nombre de recherches ont été réalisées dans les pays du Sud, principalement dans ceux qui présentent les niveaux de séroprévalence les plus élevés, afin de vérifier si l'expérience précoce du décès d'au moins un parent constitue un facteur particulier de vulnérabilité scolaire. Les résultats de ces recherches ne sont pas toujours convergents. Cet article se propose d'élargir l'analyse des conséquences de l'expérience précoce du décès parental sur le destin scolaire des enfants à un contexte où la principale cause de décès chez l'adulte n'est pas le VIH/Sida mais une grave crise socio-politique. Enclavé dans l'est de l'Afrique centrale, le Burundi est l'un des épicentres du conflit traversé dans les années 1990 par la région des Grands Lacs¹. Ce conflit a entraîné d'importantes pertes en vies humaines² et des déplacements massifs de population. Il a perturbé le fonctionnement quotidien de la société burundaise et a accru la vulnérabilité économique³ de la population. Il ne s'agit pas pour autant de se focaliser uniquement sur les enfants burundais dont au moins un parent est décédé de la crise. D'une part, celle-ci, par la détérioration générale des conditions de vie, peut avoir des effets moins directs sur le devenir scolaire des orphelins dont le décès parental résulte d'une autre cause. D'autre part, en permettant de connaître l'âge de l'enfant lors du décès parental, les données mobilisées dans ce travail offrent la possibilité d'approfondir les analyses des spécificités du devenir scolaire des orphelins dans une perspective ne se limitant pas aux conséquences de la crise.

¹ La prévalence du VIH est relativement forte au Burundi. Toutefois, en 2002, le conflit demeure la cause d'une grande partie des expériences précoces de décès parental vécues par les Burundais.

² Pour l'année 1993, le nombre de personnes tuées par la crise au Burundi a été estimé à 140 000 (Bergouignan, 2011).

³ Le revenu national brut par habitant, qui était déjà relativement faible en 1990 (200 \$), a diminué depuis cette date pour atteindre 100\$ en 2005 (QUIBB, 2006).

Mécanismes théoriques d'incidence du décès parental précoce sur la trajectoire des enfants

Il existe une multitude de mécanismes liés à l'expérience précoce du décès d'au moins un parent qui peuvent jouer sur le destin scolaire des enfants. Schématiquement, il est possible d'en identifier trois non exclusifs : la réaction psychologique de l'enfant face au décès de son ou de ses parent(s), la diminution des ressources du ménage, la modification de la composition de celui-ci.

Réaction psychologique de l'enfant

Pour un enfant, le décès d'au moins un parent se traduit par la perte d'une protection, d'une source d'affection, d'un modèle identitaire et/ou de socialisation. En l'absence d'un substitut capable d'assurer totalement le rôle du parent disparu, le décès d'au moins un parent peut affecter le cours normal du développement psychosocial de l'enfant et ainsi réduire ses capacités scolaires. Dans une société construite sur une répartition sexuée des rôles, l'intensité de cette perturbation peut varier selon le sexe du parent disparu et celui de l'enfant. Par ailleurs, la fonction remplie par chacun des parents vis-à-vis du développement de l'enfant peut différer selon l'âge de ce dernier, en fonction des besoins associés à cet âge. En outre, le décès d'au moins un parent est en tant que tel un événement qui peut être psychologiquement et émotionnellement traumatisant pour un enfant (Cluver et Gardner, 2007 ; Basaza et Darlison, 2012) et qui peut ainsi nuire à sa trajectoire scolaire (Needham, 2009). Dans cette perspective, les circonstances du décès, l'âge de l'enfant au moment de la disparition sont susceptibles de modifier l'impact psychologique de l'expérience du décès d'au moins un parent. Cet impact évolue certainement dans le temps. Le trouble est probablement très fort autour des années qui entourent la disparition puis, progressivement, les enfants s'adaptent à leurs nouvelles conditions de vie. Néanmoins, une perturbation même temporaire de la trajectoire scolaire des enfants associée à l'expérience précoce du décès parental peut se traduire par des différences durables de niveau scolaire entre les enfants orphelins et les autres.

Réduction des ressources du ménage

Plusieurs recherches menées dans les pays africains ont montré la baisse de revenu des ménages qui suit le décès d'au moins un de leurs membres adultes d'âge actif (Beegle et al., 2006). Ainsi les ménages peuvent-ils rencontrer des difficultés pour prendre en charge les dépenses liées à la scolarisation des enfants. La réduction éventuelle des vivres disponibles après le décès d'un actif du ménage peut entraver le développement cognitif des enfants et donc constituer un handicap pour la poursuite d'études. La perte de ressources liée au décès parental précoce peut également contraindre les enfants à quitter l'école pour travailler afin de subvenir à leurs besoins et/ou participer au budget du ménage. Dans une société qui repose sur une division sexuée du travail, la disparition du père, souvent présenté comme le principal pourvoyeur du ménage, peut avoir davantage d'impact sur le budget du ménage que le décès de la mère (Case et Paxson, 2004).

Modification de la composition du ménage

Dans la plupart des pays africains, après le décès d'un de leurs parents, les enfants continuent de vivre avec le parent subsistant. Les résultats de plusieurs recherches montrent que, à niveau socioéconomique identique, les femmes investissent davantage dans l'éducation des enfants que ne le font les hommes (Chernichovsky, 1985). Le remariage du parent survivant ou, notamment en cas de décès des deux parents, l'accueil dans un ménage de la famille élargie sont d'autres facteurs qui peuvent venir modifier la composition du ménage des enfants ayant fait l'expérience précoce du décès parental. Théoriquement, la présence de substitut(s) capable(s) d'assurer le rôle du ou des parent(s) disparu(s) peut atténuer l'éventuelle incidence néfaste de l'expérience précoce du décès parental sur la trajectoire scolaire des enfants. Face à l'urbanisation, la crise économique, la diffusion du VIH/Sida en Afrique et la croissance du nombre d'enfants orphelins, plusieurs recherches supposent que la capacité d'assistance de la famille élargie est aujourd'hui diminuée (Unicef et Onusida, 2003). Un conflit, souvent accompagné de déplacements importants de populations, peut lui aussi atténuer l'efficacité de la prise en charge communautaire des enfants orphelins. En outre, suivant la loi de Hamilton (1964), il est possible que, en raison d'affinités sélectives ou d'un calcul investissement-rentabilité¹, les enfants orphelins soient discriminés par rapport aux propres enfants biologiques des membres de leur ménage (Ainsworth et Filmer, 2002).

Données utilisées : l'Enquête socio-démographique et de santé de la reproduction (ESDSR 2002)

La constitution d'un large échantillon d'enfants suivis tout au long de leur développement jusqu'à leur sortie définitive du système scolaire constitue une source de données particulièrement adaptée pour la mesure de l'incidence de l'expérience précoce du décès d'au moins un parent sur la trajectoire scolaire des enfants. Or les suivis longitudinaux depuis l'enfance sont rares en Afrique. Il n'en existe pas pour le Burundi. Par ailleurs, quand ils sont disponibles, ils sont souvent réalisés à une échelle locale et ne sont pas associés à une démarche active de suivi des individus mobiles en dehors de la zone. Les données utilisées dans cet article proviennent d'une enquête rétrospective réalisée au Burundi en 2002 avec la collaboration de l'Institut d'études démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV : l'Enquête socio-démographique et de santé de la reproduction (ESDSR). L'échantillon de l'ESDSR est composé de 7 119 ménages (32 085 personnes ont été enquêtées). Le plan de sondage de l'enquête est complexe : il est stratifié et à plusieurs degrés. À la différence de la plupart des enquêtes à passage unique disponibles pour les pays africains, l'ESDSR fournit la date de décès éventuel du père et/ou de la mère des enquêtés ainsi que la cause de ce décès (crise ou autre cause). Elle offre ainsi l'opportunité de vérifier s'il existe un impact particulier

¹ Il peut par exemple s'agir d'une évaluation de la rentabilité d'un investissement dans l'éducation d'un enfant. Un adulte peut prévoir des transferts plus importants de la part de ses enfants biologiques à la fin de sa vie active et ainsi investir davantage dans leur éducation que dans celle des enfants avec lesquels il ne partage pas la même filiation.

de l'expérience précoce du décès d'au moins un parent sur la trajectoire scolaire selon l'âge de l'enfant au moment de cet événement¹. Par ailleurs, menée au cours d'une période d'intenses troubles socio-politiques, l'enquête ESDSR permet, en théorie, de vérifier si les conflits armés constituent des facteurs de vulnérabilité particuliers pour les individus ayant précocement vécu le décès d'au moins un de leurs parents. À côté de ses avantages, l'enquête ESDSR 2002 présente certaines limites pour l'analyse envisagée. Tout d'abord, elle ne donne pas le calendrier des événements scolaires connus par les enquêtés (date d'entrée à l'école, d'abandon scolaire...). L'ESDSR donne uniquement des informations sur la scolarité des personnes interrogées en 2002. Ainsi, les enquêtés ont déclaré s'ils étaient scolarisés cette année-là et, le cas échéant, le niveau d'enseignement fréquenté (primaire, secondaire ou supérieur). Quand ils n'étaient pas scolarisés, ils ont précisé s'ils n'avaient jamais été scolarisés ou s'ils avaient abandonné, en 2002, leur scolarité. Les personnes interrogées ont également renseigné le niveau d'instruction qu'elles avaient atteint au moment de la collecte. Ensuite, l'enquête ESDSR 2002 ne permet pas d'appréhender le comportement et l'environnement des personnes enquêtées avant et après l'expérience précoce du décès parental. Pour les personnes qui ont pris leur indépendance résidentielle au moment de l'enquête, il est impossible d'évaluer, en dehors de l'effet de l'expérience précoce du décès d'au moins un parent, l'incidence éventuelle sur le parcours scolaire des conditions de vie de l'enfance et de leur modification (origine sociale, changement de ménage...). Pour les individus qui sont encore sous la dépendance d'un tiers en 2002, les caractéristiques des ménages enregistrées par l'observation ne reflètent pas nécessairement celles de leur ménage d'origine. Ainsi, certaines des caractéristiques structurelles qui influencent la destinée scolaire et qui se répartissent de façon inégale selon l'expérience précoce du décès d'au moins un parent peuvent ne pas avoir été collectées. Néanmoins, la plupart des travaux menés à partir de données de panels concluent à l'existence de différences modérées dans les conclusions qui auraient été tirées en exploitant ces panels comme des données d'enquêtes rétrospectives (Ardington, 2010 ; Evans et Miguel, 2007 ; Beegle et Krutikova, 2008).

L'expérience précoce du décès parental au Burundi : fréquence et caractéristiques des enfants orphelins

Un impact non négligeable des crises socio-politiques sur la proportion d'enfants orphelins au Burundi

La proportion d'orphelins est relativement élevée dans les générations burundaises, notamment dans les dernières générations analysées. Sous l'effet conjugué de l'âge plus tardif des hommes à la naissance des enfants et de la surmortalité masculine à tous les âges de la vie, on dénombre dans la plupart des pays davantage d'orphelins de père que d'orphelins de

¹ L'expérience très précoce du décès d'au moins un parent peut ainsi priver tôt l'enfant d'un soutien nécessaire pour l'entrée dans le système scolaire ou pour la poursuite d'études. À l'inverse, ne survenant pas au cours de la période scolaire, cette expérience peut être psychologiquement moins perturbante pour un enfant que le fait de vivre le décès d'au moins un parent à un âge plus avancé.

mère. Au Burundi, la fréquence des orphelins de père dans les générations représente de 2 à 3 fois celle des orphelins de mère au cours de l'enfance. Ce rapport a néanmoins fortement augmenté pour les générations nées au milieu des années 1960 et au début des années 1970¹. Le Burundi a connu des périodes de fortes violences socio-politiques qui ont eu un impact direct et indirect substantiel sur la probabilité pour les enfants de connaître tôt le décès d'au moins un parent. Contrairement à la crise de 1972, dont l'effet est essentiellement visible sur l'augmentation des proportions d'orphelins de père, la crise qui a démarré en 1993 a entraîné un accroissement des proportions d'orphelins de père, de mère et de deux parents. En 2002, 20 % des enfants de moins de 18 ans sont orphelins au Burundi ; parmi eux, 3 % sont orphelins de deux parents. À titre illustratif, la même année, 12 % des enfants de moins de 18 ans ont vécu le décès d'au moins un parent en Afrique subsaharienne ; parmi eux, 1 % sont orphelins de deux parents (Unicef et Onusida, 2006).

Composition des ménages des enfants orphelins

Au Burundi, comme dans la plupart des pays africains, c'est la famille élargie qui constitue le principal système de protection sociale. En 2002, les membres de la parenté prennent en charge la majorité des jeunes orphelins (80 % des orphelins de 2 parents et 95 % des orphelins d'un parent de moins de 18 ans). L'expérience précoce du décès d'un parent réduit la chance de vivre avec le parent subsistant, notamment lorsqu'elle survient très tôt dans le parcours de vie et en particulier quand il s'agit du décès de la mère. Quand ils vivent avec le parent survivant, les orphelins de mère partagent beaucoup plus fréquemment leur résidence avec un beau-parent que les orphelins de père. En 2002, 8 % des orphelins de père de moins de 18 ans, 40 % des orphelins de mère et 50 % des orphelins de deux parents du même âge partagent leur résidence avec un (ou plusieurs) enfant(s) biologique(s) des autres membres de leur ménage (enfants biologiques des membres des ménages qui les accueillent ou demi-frère[s] et/ou demi-sœur[s]).

Un niveau de vie plus modeste des orphelins de père à l'enquête

Comparés aux individus dont les deux parents sont en vie, les orphelins de père, quel que soit leur âge à l'enquête, appartiennent plus souvent aux 25 % des ménages les plus pauvres et moins fréquemment aux 25 % des ménages les plus riches². La distribution des orphelins de mère et de deux parents selon le niveau de vie des ménages s'écarte moins de celle des individus dont les deux parents sont encore en vie en 2002.

¹Il atteint par exemple un maximum de 15 orphelins de père pour 1 orphelin de mère à 10 ans dans les générations 1966-1967.

² En appliquant la méthode de l'analyse en composante principale, nous avons construit un indice de niveau de vie relatif à partir de l'ensemble des informations disponibles dans l'ESDSR 2002 sur les caractéristiques de l'habitat et/ou les biens détenus par les ménages. Au sein de chaque milieu de résidence, l'indice de niveau de vie relatif construit par ACP (analyse en composantes principales) a été discrétisé en quartiles comprenant un nombre pondéré identique de ménages.

Expérience précoce du décès parental et trajectoire scolaire au Burundi

Méthodologie d'analyse

L'analyse se concentre d'abord sur le groupe des enfants en âge d'être scolarisés en 2002 et elle est réalisée séparément pour deux événements du parcours scolaire : le fait d'être entré à l'école parmi les enfants âgés de 7-17 ans¹, le fait d'avoir abandonné sa scolarité parmi les jeunes âgés de 10-17 ans ayant déjà été scolarisés. Ensuite, l'étude cherche à déterminer si les écarts de trajectoire scolaire observés au moment de la collecte sont uniquement temporaires (rattrapage de scolarisation au fil du temps) et/ou conjoncturelles (liées au conflit récent traversé par le Burundi). Pour cela, nous étudions les écarts de niveau d'instruction atteint par la population âgée de 20-25 ans et plus au moment de l'enquête selon l'expérience précoce du décès d'au moins un parent.

Après une brève présentation des conditions de scolarité des enfants orphelins et non-orphelins au Burundi en 2002, des modèles multivariés sont appliqués pour mesurer, toutes choses égales par ailleurs, les différences de scolarisation, d'abandon scolaire et de niveau d'instruction entre les deux sous-populations. Afin de tenir compte du plan de sondage de l'enquête ESDSR 2002 (à plusieurs degrés) et des caractéristiques contextuelles inobservées partagées par les membres d'une même grappe de sondage², des modèles logistiques multiniveaux³ sont d'abord appliqués. Les résultats de l'analyse sont ensuite confrontés à ceux déduits de modèles à effets fixes ménages qui comparent la probabilité de scolarisation et d'abandon scolaire entre les orphelins et les non-orphelins du même ménage. Ces modèles permettent d'éliminer l'influence de l'ensemble des caractéristiques inobservées partagées par les membres d'un même ménage de la mesure de l'effet du décès parental précoce sur le parcours scolaire. Toutefois, les coefficients estimés par ces modèles intègrent l'influence de potentielles discriminations intra-ménage exercées par les membres d'une unité domestique à l'encontre des enfants orphelins⁴.

¹ Les individus qui n'ont jamais été scolarisés à 7-12 ans peuvent l'avoir été par la suite. Au-delà de 12 ans, il est vraisemblable que la majorité des individus qui n'ont pas été scolarisés n'iront jamais à l'école. Certains travaux montrent néanmoins qu'une entrée tardive à l'école a des répercussions négatives sur l'ensemble de la trajectoire scolaire (Wils et O'Connor, 2004).

² Les individus d'une même grappe partagent un certain nombre d'éléments contextuels (distance des infrastructures scolaires, insécurité, conditions de vie locales...) qui peuvent influencer leurs trajectoires scolaires respectives. L'absence de prise en compte de la dépendance des observations à l'échelle des grappes de sondage peut conduire à des inférences erronées quant aux conséquences de l'expérience précoce du décès d'au moins un parent sur la destinée scolaire des enfants (Goldestein, 1995 ; Sjniders et Bosker, 1999).

³ Le modèle multiniveaux estimé est un modèle à deux niveaux. Le niveau 2 est constitué par les grappes de sondage de l'enquête ESDSR 2002 (368 unités de niveau 2) et le niveau 1 représente les individus enquêtés dans chaque grappe de sondage.

⁴ Par ailleurs, si la répartition des enfants orphelins entre les ménages d'accueil ne se réalise pas de façon aléatoire (par exemple si les enfants orphelins ont plus de chances d'être accueillis par les ménages les

- Variables dépendantes analysées

Pour le groupe des enfants ayant l'âge d'être scolarisés, deux réponses sont analysées : « avoir déjà été à l'école », « avoir abandonné sa scolarité ». La mesure des écarts de niveau d'instruction selon l'expérience précoce du décès parental parmi les personnes ayant achevé leur scolarité en 2002 est menée à partir de la modélisation de trois variables dépendantes : « n'avoir reçu aucune instruction », « avoir achevé l'enseignement primaire », « avoir achevé l'éducation secondaire ».

- Variable d'intérêt principal : l'expérience précoce du décès parental

Dans la perspective d'identifier les points de césure, les effets de durée et les périodes cruciales au cours desquelles l'expérience précoce du décès parental impacte fortement la scolarité des enfants, plusieurs limites d'âge à la fin de la période de l'enfance ont été retenues. Pour chacune de ces limites, détaillées par année d'âge avant 25 ans, la population des enfants est décomposée en quatre sous-groupes mutuellement exclusifs : les orphelins partiels de père (enfants dont seul le père est décédé), les orphelins partiels de mère (enfants dont seule la mère est décédée), les orphelins totaux (enfants dont les deux parents sont décédés), les enfants dont les deux parents sont en vie¹.

- Variables explicatives et/ou de contrôle

Les variables de contrôle et/ou explicatives retenues sont des caractéristiques qui, selon les recherches existantes, ont un impact sur la trajectoire scolaire des enfants. Afin d'identifier les voies à travers lesquelles l'expérience précoce du décès parental et le parcours scolaire des enfants peuvent se trouver associés, ces variables sont introduites séquentiellement, par groupe de variables, dans les modèles. On distingue ainsi plusieurs modèles (modèles I, II et III), chacun permettant de neutraliser l'influence possible d'une série de variables sur la liaison recherchée (tableau 1). Le modèle I s'attache simplement à neutraliser les effets de l'âge², du genre et du sous-milieu de résidence (camp de déplacés, milieu rural ou urbain) sur la mesure de la liaison entre le décès précoce d'au moins un parent et la variable réponse. Aux variables introduites dans le modèle I, le modèle II ajoute des indicateurs des caractéristiques socioéconomiques et culturelles des individus en 2002. Enfin, un dernier modèle (modèle III) est réalisé afin de contrôler l'impact de l'inégale composition des ménages des orphelins par rapport aux non-orphelins sur la mesure de la relation étudiée.

plus favorisés socialement que par les autres types de ménage), les destins scolaires des enfants orphelins et non orphelins du même ménage ne sont peut-être pas totalement comparables.

¹ Dans les modèles multivariés, le sous-groupe des enfants dont les deux parents sont en vie sert de référence pour mesurer l'effet de l'expérience du décès du père, de la mère ou des deux parents à un âge donné sur la variable dépendante.

² Sous l'effet du phénomène de retard d'entrée à l'école, l'âge n'entretient pas une relation linéaire avec la probabilité de ne jamais avoir été scolarisé entre 7 et 17 ans. Aussi, l'âge au carré est ajouté avec l'âge dans le modèle cherchant à expliquer la probabilité de ne jamais avoir été scolarisé.

TABLEAU 1: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES VARIABLES EXPLICATIVES ET/OU DE CONTRÔLE
INTRODUITES DANS LES MODÈLES MULTINIVEAUX

	Non-scolarisation et abandon scolaire		
	Modèle I	Modèle II	Modèle III
Variable d'intérêt			
<i>Survie des parents</i> Père décédé Mère décédée 2 parents décédés			
Caractéristiques socio-démographiques de l'enfant			
Age Age au carré Genre Sous milieux de résidence en 2002			
Autres caractéristiques			
<u>Socioéconomiques et culturelles</u>			
Niveau d'instruction du chef de ménage, du père ou de la mère Quartile de richesse (position du ménage par rapport aux quartiles de niveau de vie relatif) Evolution de la possession de vache entre 1992 et 2002 Accès à l'eau via une rivière, un lac ou un ruisseau Recourir à l'assistance humanitaire Appartenance religieuse			
<u>Environnement socio-familial en 2002</u>			
Genre du chef de ménage Présence d'un parent biologique dans le ménage ou d'un membre de la fratrie chef de ménage Présence d'un enfant biologique des membres du ménage de moins de 15 ans (hors fratrie) Nombre de femme(s) du ménage de plus de 17 ans			
Variance des constantes de niveau 2 (grappes de sondage)	Non-scolarisation: 0,53***(0,08) Abandon scolaire: 0,30***(0,07)		

Résultats

Une non-scolarisation plus fréquente et un abandon scolaire plus précoce

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, les jeunes orphelins au moment de l'enquête sont moins fréquemment entrés à l'école et, pour ceux qui ont eu la chance d'y accéder, ont arrêté plus tôt leur scolarité que les individus dont les deux parents sont en vie. Malgré des conditions de vie plus modestes que pour les autres types d'orphelins, les orphelins de père présentent un déficit de scolarisation moins net. Les écarts de scolarisation entre les jeunes orphelins et les non-orphelins ne sont donc probablement pas uniquement le reflet d'une pauvreté plus répandue parmi les premiers. Les indices calculés ne sont toutefois pas correctement ajustés en fonction des nombreux effets de structure qui peuvent conduire à constater des différences de scolarisation entre les deux sous-populations de l'analyse (orphelins et non-orphelins) indépendamment du caractère à l'origine de leur subdivision.

Analyse multivariée de la probabilité de ne jamais avoir été scolarisé selon l'expérience précoce du décès parental

Pour la probabilité de ne jamais avoir été scolarisé à 7-17 ans, les figures 1 présentent les odds ratios obtenus par les modèles multiniveaux pour chaque âge au moment du décès du père, de la mère ou du dernier parent survivant. La grosseur des points est proportionnelle à la significativité des odds ratios. C'est surtout l'expérience précoce du décès de la mère ou du

dernier parent survivant qui exerce des effets néfastes sur la chance des enfants d'être déjà entrés à l'école à 7-17 ans en 2002. Indépendamment des caractéristiques socioéconomiques, culturelles et des changements qui peuvent survenir suite au décès dans la composition des ménages d'origine des enfants, il semble exister une incidence directe de la mort précoce de la mère ou des deux parents sur le risque des individus de ne jamais avoir été scolarisés. L'expérience d'un décès maternel ou double avant l'âge officiel d'entrée à l'école¹ ou autour de cet âge (7-10 ans) se révèle plus discriminante pour l'entrée dans le système scolaire que la survenue du même événement à une autre période de la vie. L'ampleur de la perturbation de l'entrée dans la scolarité liée à la crise est plus forte pour les orphelins, en particulier de deux parents, que pour les non-orphelins (Kersuzan, 2012). L'essentiel du déficit de scolarisation des orphelins de père s'explique par la pauvreté économique et culturelle plus grande de leur ménage. En l'absence de données longitudinales, il est cependant difficile de déterminer les mécanismes à l'origine de cette liaison. Il peut s'agir d'une incidence indirecte du décès précoce du père, à travers la perte de ressources que cet événement peut entraîner pour le ménage, ou bien d'une corrélation entre ce décès et le contexte d'origine des ménages des enfants ayant vécu cet événement. À partir de données longitudinales disponibles pour le Kwazulu-Natal, en Afrique du Sud, Case et Ardington (2005) ont mis en évidence le fait que les ménages des orphelins de père étaient déjà pauvres avant l'occurrence du décès du père.

Les résultats tirés des modèles multiniveaux sont confirmés par ceux obtenus à partir des modèles à effets ménage fixes (tableau 2).

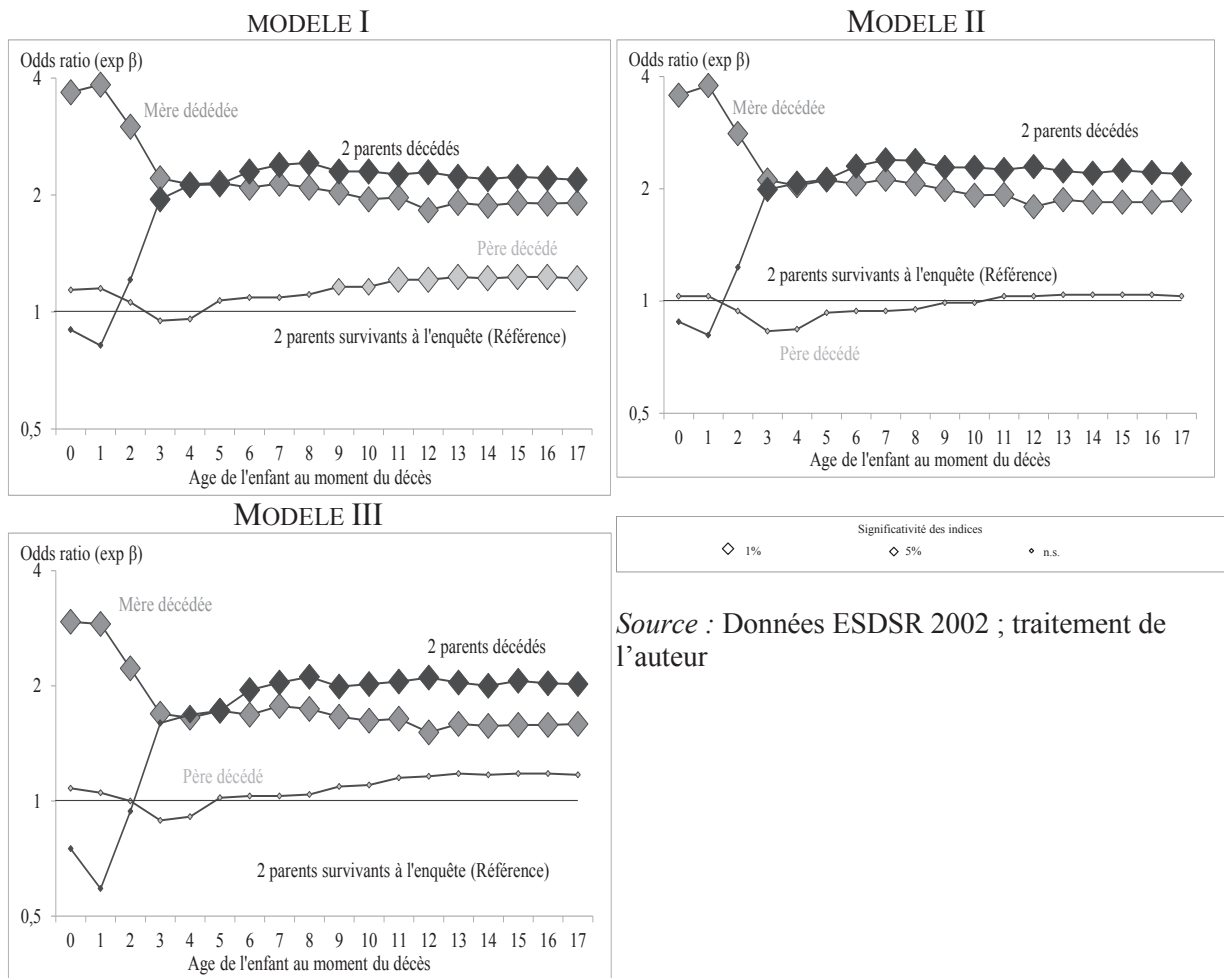
TABLEAU 2 : PARAMÈTRES ESTIMÉS (ODDS RATIOS ET ÉCARTS-TYPES) PAR LES MODÈLES À EFFETS MÉNAGE FIXES, COMPARANT À ÂGE ET GENRE IDENTIQUES LE RISQUE SUPPLÉMENTAIRE DES ORPHELINS DE NE JAMAIS AVOIR ÉTÉ SCOLARISÉS PAR RAPPORT AUX NON-ORPHELINS DU MÊME MÉNAGE

	7-17 ans
Père décédé	0,69 (0,28)
Mère décédée	0,43*** (0,32)
2 parents décédés	0,23*** (0,27)
N	3949

Source : ESDSR 2002 ; exploitation de l'auteur.

¹ L'expérience du décès des deux parents est un phénomène rare pour les jeunes Burundais. Les valeurs des odds ratios obtenus pour ce groupe ne sont pas très robustes statistiquement. Néanmoins, on constate que les enfants qui ont connu le décès du dernier parent survivant avant 3 ans ont un risque similaire à celui des individus dont les deux parents sont en vie d'être entrés à l'école en 2002.

FIGURES 1 : PARAMÈTRES ESTIMÉS (ODDS RATIO) POUR LES ORPHELINS DE PÈRE, DE MÈRE ET DE DEUX PARENTS SELON L'ÂGE DE L'ENFANT AU MOMENT DU DÉCÈS D'AU MOINS UN PARENT, PAR TYPE DE SPÉCIFICATION (MODELES I, II ET III) – NE JAMAIS AVOIR ÉTÉ SCOLARISÉ À 7-17 ANS EN 2002



Source : Données ESDSR 2002 ; traitement de l'auteur

Analyse multivariée de la probabilité d'avoir abandonné sa scolarité de façon anticipée selon l'expérience précoce du décès parental

Si les orphelins, notamment de mère et de deux parents, entrent moins souvent à l'école, ceux qui parviennent à y entrer ont-ils une durée d'études similaire à celle des individus ayant encore leurs deux parents en vie ? Toutes autres caractéristiques fixées par ailleurs, l'expérience du décès d'au moins un parent joue un rôle pénalisant pour la poursuite de la scolarité (figures 2). Bien que visible pour les orphelins de père, cette perturbation est plus forte pour les enfants ayant connu le décès de leur mère uniquement ou de leurs deux parents. Les orphelins de mère et de deux parents à cause de la crise sont ceux pour lesquels ce risque est le plus augmenté (Kersuzan, 2012). Au sein du même ménage, à âge et genre identiques, le risque des orphelins de mère et de deux parents d'avoir arrêté l'école représente

plus du double de celui des personnes dont les deux parents sont survivants (modèle à effets ménage fixes)¹.

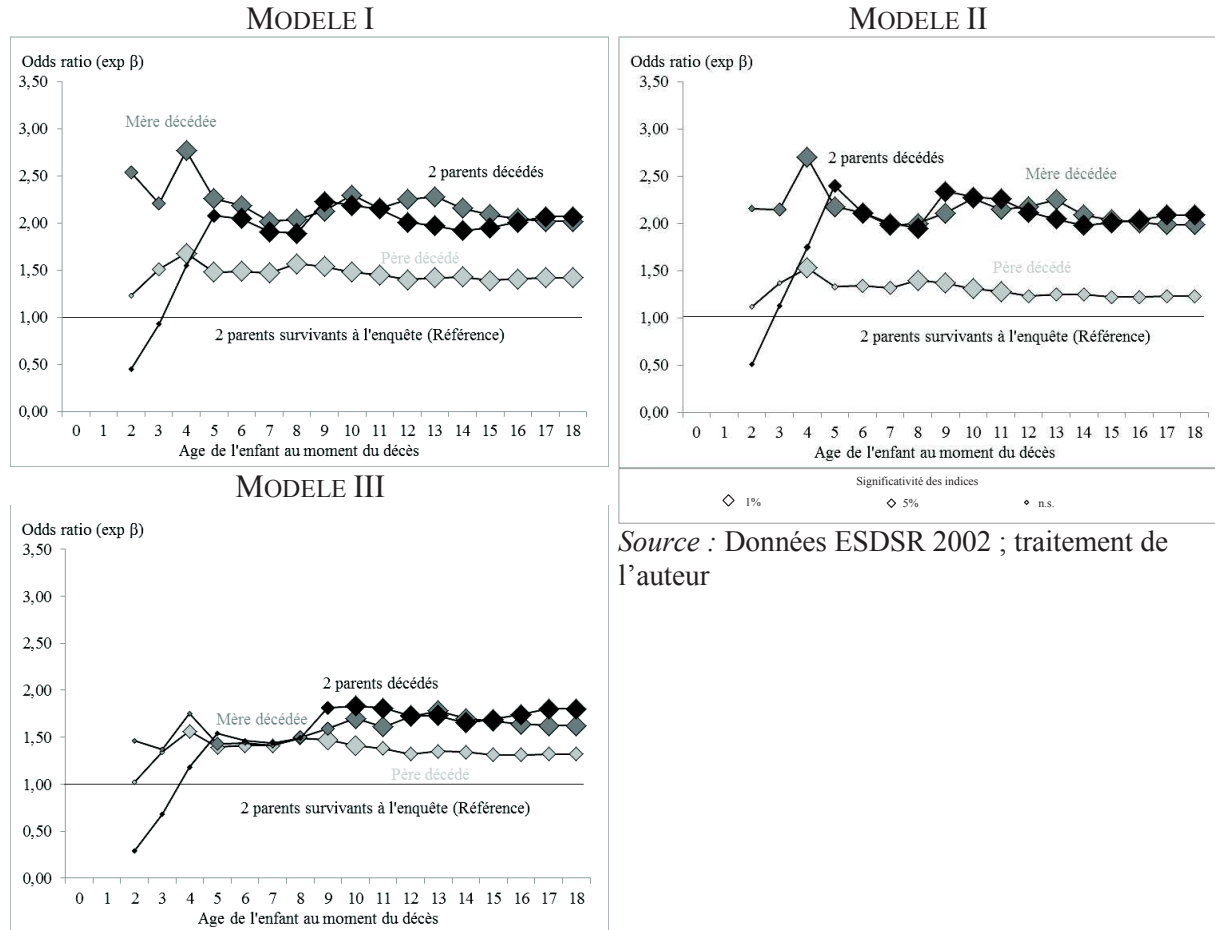
L'âge atteint par les enfants au moment du décès joue sur le risque d'arrêt scolaire des orphelins de mère et de deux parents. C'est surtout l'occurrence du décès de la mère en cours de scolarisation primaire, notamment aux âges qui caractérisent le passage du primaire au secondaire (12, 13 ou 14 ans), qui augmente le risque d'interruption prématurée de la scolarité. Le décès du dernier parent survivant semble plus préjudiciable à la poursuite de la scolarité pour les enfants qui ont fait cette expérience en début de scolarisation primaire (avant 9-10 ans) ou après 14 ans.

Des différences conjoncturelles et/ou temporaires de trajectoire scolaire selon l'expérience précoce du décès parental ?

Si les enfants orphelins au moment de l'enquête se comportent comme les enfants orphelins des générations plus anciennes, il est peu probable qu'ils rattrapent, au fil du temps, leur retard de scolarisation par rapport aux individus qui ont grandi avec leurs deux parents survivants (figures 3). Comparés aux personnes dont les deux parents sont restés en vie jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de 25 ans, les enquêtés qui ont vécu le décès de leur mère avant d'entrer à l'école ont un risque plus élevé de n'avoir reçu aucune instruction et, quand ils ont été scolarisés en primaire, de ne pas avoir achevé ce niveau d'enseignement. Les enquêtés qui ont fait l'expérience du décès de leurs deux parents avant l'âge d'entrée à l'école sont nettement moins instruits que les individus du groupe de référence. De même, les jeunes qui ont vécu le décès du dernier parent survivant en cours de scolarisation primaire ou en cours de scolarisation secondaire ont moins de chances d'avoir achevé ce cycle d'enseignement. Par rapport aux enquêtés dont les deux parents étaient en vie à 25 ans, ceux qui ont connu tôt le décès de leur père sont un peu moins instruits. L'expérience du décès du père en cours de scolarisation (primaire ou secondaire) augmente le risque d'interruption précoce de la scolarité poursuivie.

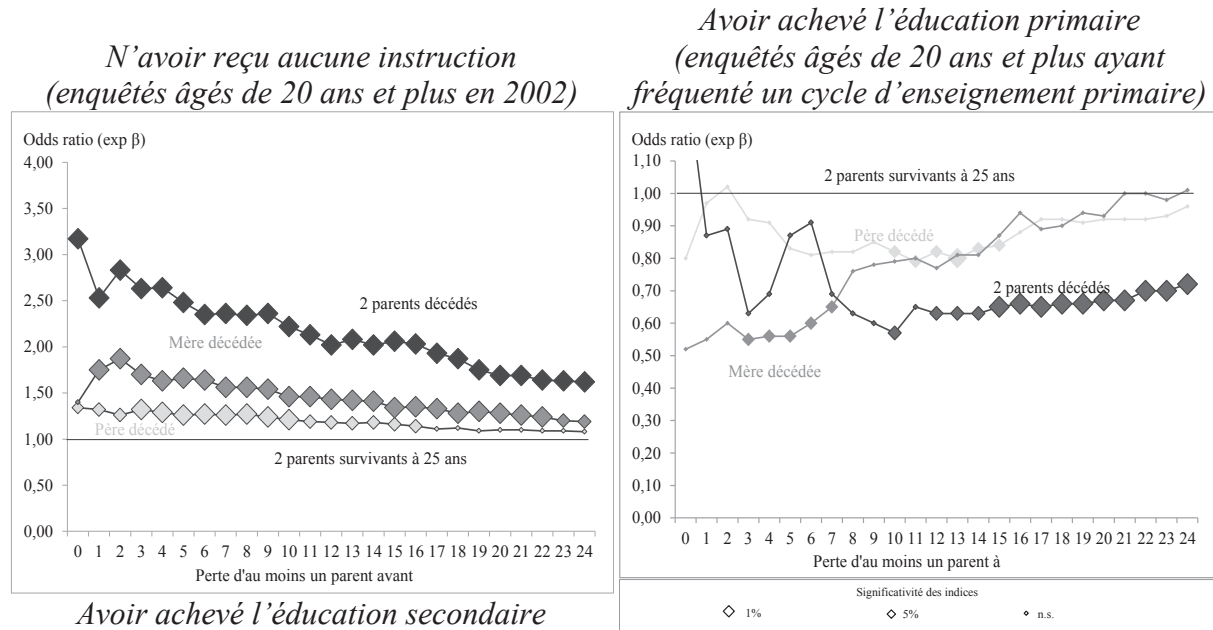
¹ Les odds ratios et, entre parenthèses, les écarts-types correspondants estimés par les modèles à effet ménage fixe sont respectivement de 0,76 (0,60) pour les orphelins de père, de 2,74 (0,65) pour les orphelins de mère et de 2,82 (0,65) pour les orphelins de deux parents. Les coefficients obtenus pour les orphelins de mère et de deux parents sont significatifs au seuil de 5 %.

FIGURES 2 : PARAMÈTRES ESTIMÉS (ODDS RATIO) POUR LES ORPHELINS DE PÈRE, DE MÈRE ET DE DEUX PARENTS SELON L'ÂGE DE L'ENFANT AU MOMENT DU DÉCÈS D'AU MOINS UN PARENT, PAR TYPE DE SPÉCIFICATION (MODELES I, II ET III) – AVOIR ABANDONNÉ SA SCOLARITÉ À 10-17 ANS EN 2002



Source : Données ESDSR 2002 ; traitement de l'auteur

FIGURES 3 : RÉSULTATS DES MODÈLES MULTINIVEAUX* (ODDS RATIOS) ASSOCIÉS AUX INDICES ESTIMÉS POUR LES ORPHELINS SELON L'ÂGE AU MOMENT DU DÉCÈS D'AU MOINS UN PARENT



* Les modèles réalisés incluent parmi les variables de contrôle : le groupe de générations, le sexe, l'appartenance religieuse, le sous-milieu de résidence, l'âge de la mère à la naissance de l'enquêté, la résultante des mobilités entre la naissance et l'ESDSR 2002.

Source : Données ESDSR 2002 ; traitement de l'auteur.

Conclusion

Conformément aux conclusions tirées par la plupart des travaux antérieurement menés au sujet de la scolarisation des enfants orphelins en Afrique, il existe, au Burundi, un lien entre l'expérience précoce du décès d'au moins un parent et le parcours scolaire des enfants.

À l'instar des résultats obtenus pour l'Afrique du Sud (Case et Ardington, 2006), au Burundi, ce sont uniquement les ressources socioéconomiques plus modestes des ménages des orphelins de père par rapport aux ménages des enfants dont les deux parents sont en vie qui expliquent les écarts de non-scolarisation entre les deux sous-populations. En revanche, après application de l'ensemble des instruments statistiques de contrôle des facteurs parasites de l'analyse, l'impact de l'expérience précoce du décès de la mère ou du dernier parent survivant

sur le risque de non-scolarisation des enfants demeure significatif. Ces résultats ne s'expliquent pas uniquement par les circonstances conjoncturelles particulières du Burundi à la date de l'ESDSR 2002. Interrogés en 2002, les adultes qui ont connu le décès d'au moins un de leurs parents au cours de leur enfance sont moins instruits que ceux dont les deux parents étaient en vie quand ils ont atteint l'âge de 25 ans. C'est lorsque le décès parental survient très précocement dans la vie de l'enfant et, surtout, autour des années d'âge officiel d'entrée à l'école que le risque de non-scolarisation des orphelins est le plus augmenté, comparativement aux jeunes dont les deux parents sont en vie. Au Burundi, contrairement aux résultats obtenus pour d'autres pays (Kobiané et *al.*, 2005 ; Ainsworth *et al.*, 2005) et conformément aux conclusions de Case *et al.* (2004), l'expérience précoce du décès d'au moins un parent perturbe aussi la poursuite de la scolarité des enfants. Là encore, les résultats tirés de l'analyse de la situation scolaire des enfants au moment de l'enquête sont confirmés par ceux obtenus à l'aide de l'échantillon des adultes enquêtés à l'ESDSR. Enfin, conformément à Case et Ardington (2006), nous avons montré, à âge et genre identiques, un déficit de scolarisation des orphelins de père, de mère et de deux parents par rapport aux non-orphelins avec lesquels ils vivent.

En 2008, une politique nationale en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables a été adoptée au Burundi. Depuis 2005, les frais de scolarisation en primaire sont gratuits. Mais, selon les résultats de la dernière Enquête démographique et de santé (EDS) menée en 2010, des différences de scolarisation persistent encore entre les enfants orphelins, notamment de deux parents, et les autres¹. En outre, la gratuité des frais d'inscription en primaire a eu des résultats positifs sur la progression des niveaux de scolarisation mais l'efficacité de l'enseignement burundais est lacunaire. En 2010, la proportion d'élèves qui terminent un cycle primaire complet est de 51 % et le taux de redoublement en primaire atteint 38 % (Unesco, 2012).

RÉFÉRENCES

- AINSWORTH M., FILMER D., 2002, *Poverty, AIDS, and Children's Schooling: A Targeting Dilemma*, Banque mondiale, Policy Research Working Paper, n° 2885.
- AINSWORTH M., BEEGLE K., GODLIKE K., 2005, "The Impact of Adult Mortality and Parental Deaths on Primary Schooling in North-Western Tanzania", *The Journal of Development Studies*, vol. 41, n° 3, p. 412-439.
- ARDINGTON C., 2010, "Orphanhood and Schooling in South Africa: Trends in the Vulnerability of Orphans Between 1993, and 2005", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 58, n° 3, p. 507-536.

¹ En 2010, à 10-14 ans, plus de 90 % des enfants dont les deux parents sont en vie et qui vivent avec au moins l'un d'entre eux sont scolarisés, contre seulement 75 % des enfants dont les deux parents sont décédés.

- BASAZA R., DARLISON K., 2002, “The Impact of HIV/AIDS on Children: Lights and Shadows in the ‘Successful Case’ of Uganda”, in G.A. Cornia (ed.), *AIDS, Public Policy and Child Well-Being*, Florence, Unicef-IRC, p. 1-73.
- BEEGLE K., DE WEERDT J., DERCON S., 2006, “Orphanhood and the Long-Run Impact on Children”, *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 88, n° 5, p. 1266-1272.
- BEEGLE K., KRUTIKOVA S., 2008, “Adult Mortality and Children's Transition into Marriage”, *Demographic Research*, vol. 19, n° 42, p. 1551-1574.
- BERGOUIGNAN CH. et BLAYO CH., 2005, « Conséquences démographiques des conflits : méthodes et résultats de deux enquêtes (Kosovo 1999 – Burundi 2002) », CD-Rom des actes du congrès international de la population de Tours.
- BERGOUIGNAN CH., 2011, « Recourir aux microsimulations pour étudier la mortalité de crise : illustration par la mortalité au Burundi en 1993 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 40, n° 2, p. 299-329.
- BLAYO CH., BERGOUIGNAN CH., ETCHÉLECOU A., CORDAZZO V., LLOPART M. et OKOBO N., 2004, *Situation démographique et sociale du Burundi. Résultats de l'enquête ESDSR de 2002*, Rapport Iedub-Set.
- CASE A., ARDINGTON C., 2006, “The Impact of Parental Death on School Outcomes: Longitudinal Evidence from South Africa”, *Demography*, vol. 43, n° 3, p. 401-420.
- CASE A., PAXSON CH., ABLEIDINGER J., 2004, “Orphans in Africa: Parental Death Poverty and School Enrollment”, *Demography*, vol. 41, n° 3, p. 483-508.
- CHERNICHOVSKY D., 1985, “Socioeconomic and Demographic Aspects of School Enrollment and Attendance in Rural Botswana”, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 33, n° 2, p. 319-332.
- CHRÉTIEN J.-P., 2000, *L'Afrique des grands lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Aubier.
- CLUVER L., GARDNER F., 2007, “The Mental Health of Children Orphaned by AIDS: A Review of International and South African Research”, *Journal of Child and Adolescent Mental Health*, vol. 19, n° 1, p. 1-7.
- GOLDSTEIN H., 1995, *Multilevel Statistical Models*, Londres, Edwards Arnold-New-York, Halstead Press, 2^e éd.
- KERSUZAN C., 2012, « Le devenir des orphelins au Burundi. Analyse des conséquences de l'expérience précoce du décès parental dans un contexte de crise socio-politique », thèse pour le doctorat en démographie, Université Montesquieu Bordeaux IV, décembre 2012.
- KOBIANÉ J.-F., CALVÈS A.-E., MARCOUX R., 2005, “Parental Death and Children's Schooling in Burkina Faso”, *Comparative Education Review*, vol. 49, n° 4, p. 468-490.
- MANIRAKIZA R., 2008, *Population et développement au Burundi*, Paris, L'Harmattan.

MARCOUX R., NOUMBISSI A., ZUBERI T., 2010, “Orphans in three Sahelian Countries: Exploratory Analysis from Census Data”, *Canadian Studies in Population*, vol. 37, n° 1, p. 245-267.

NATIONS UNIES, 1996, *Rapport sur le génocide de 1993 au Burundi*.

NEEDHAM B., 2009, “Adolescent Depressive Symptomatology and Young Adult Educational Attainment: An Examination of Gender Differences”, *Journal of Adolescent Health*, vol. 45, n° 2, p.179-186.

UNICEF, ONUSIDA et PEPFAR, 2006, *Les générations orphelines et vulnérables d'Afrique. Les enfants affectés par le Sida*.